



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 49865

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les travaux de réflexion menés actuellement sur les conditions d'accueil en France des demandeurs d'asile. Les organismes qui travaillent en faveur de ces personnes, notamment le haut comité aux réfugiés et Amnesty International, souhaiteraient participer, compte tenu de leurs missions, à ces travaux ministériels. Parmi leurs propositions figurent celle de permettre à chaque demandeur du statut de réfugié d'être entendu par l'OFPRA et de se faire accompagner de la personne de son choix pour présenter les motifs qui le poussent à quitter son pays. Il lui demande de lui indiquer ses intentions sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre sur les conditions d'accueil en France des demandeurs d'asile. M. le Premier ministre tient à assurer à l'honorable parlementaire que cette question fait aujourd'hui l'objet d'un travail interministériel approfondi. Le cabinet du Premier ministre entretient des contacts fréquents avec plusieurs associations attentives à ce sujet. Par ailleurs, cette question est actuellement, à l'initiative de la France, débattue dans le cadre des travaux au sein de l'Union européenne en vue d'une harmonisation entre les Etats membres.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49865

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2000, page 4629

Réponse publiée le : 18 septembre 2000, page 5354